Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260225-BUR_202602_N38-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Bureau Communautaire
Séance du 18 février 2026 – 14h00

Le Bureau Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon

PRÉSENTS : Jacques EDERN, Gildas BERNARD, Bernard FLOCH, Odile THUBERT-MONTAGNE, Aline CHEVAUCHER, Bernard LE PORS, Éric PENNEC, Eric GRALL et Jean-Noël EDERN lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU : DGS et Véronique GUYONVARCH : DGA.

ABSENTS EXCUSÉS : Stéphane CLOAREC – Éric LE BOUR – Jacques PONTU – Patrick GUEN - Anne BESCOND.

Date de la convocation : 12 février 2026 **Date d'affichage :** 12 février 2026	**Membres du Bureau :** En exercice : 14 Présents : 9 Votants : 9		**Présidence de séance :** Jacques EDERN **Secrétaire de séance :** Gildas BERNARD
Numéro d'ordre BUR-2026-02-N38	**Nomenclature** 7.2	**Rapporteur** Jacques EDERN	**Chef de projet :** Gilles LE MAREC

CHARTE DE TERRITOIRE : HAUT-LEON COMMUNAUTE – Un Bout de Bretagne Intense

Axe : Transition Économique	**Enjeu : Accompagner la dynamique du commerce et de l'artisanat**	**Action : Affirmer son développement économique**

Objet : ZA Ruléa – Lanhouarneau -Tarif 2026

Jacques EDERN, Président, informe qu'afin de tenir compte, d'une part, des spécificités des terrains de ZA en zone rurale et, d'autre part, du tarif susvisé et, enfin, favoriser la vente de terrain restant dans le giron communautaire depuis près d'une dizaine d'années (4.767 m²), il est proposé de fixer à 15 euros HT/m² les terrains de la ZA de Ruléa à Lanhouarneau (au lieu de 25 euros HT/m²).

Après avoir entendu le Rapporteur ;

DÉLIBERATION

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'entériner les tarifs de la ZAE Ruléa, à 15 euros HT/m² (hors honoraires).

Présents	**9**
Pouvoirs	**0**
Votants	**9**
Pour	**9**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Jacques EDERN

Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD